

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport du champ de formation

« Structures, informations, matière et  
matériaux, chimie »

Présenté par

l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Corinne Jung, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation du champ

Le champ de formation *Structures, informations, matière et matériaux, chimie* représente l'un des six champs portés par l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) et comprend au total 26 formations. C'est un champ pluridisciplinaire, large, regroupant la chimie, l'informatique, les mathématiques, les mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, la physique et les sciences pour l'ingénieur pour six mentions de licence généraliste et cinq mentions de master. Quinze spécialités de licence professionnelle en font aussi partie. Elles portent sur la mécanique, l'automatique et l'informatique industrielle, le génie climatique, la maintenance, la production industrielle et sa gestion, les systèmes informatiques, l'électricité et électronique, mais aussi sur le développement et la protection du patrimoine culturel, les activités et techniques de communication et enfin sur les techniques et activités de l'image et du son. Cette offre de formation relève des composantes suivantes : l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences située sur le campus 2 de Caen et son antenne de Cherbourg, l'institut universitaire de technologie (IUT) de Cherbourg Manche, l'IUT d'Alençon et l'IUT de Caen, auxquelles s'ajoutent des collaborations ponctuelles ou partenariats avec l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen, l'Université de Rouen, l'Université du Havre, l'École supérieure d'arts et médias de Caen (ESAMC), le lycée Alexis de Tocqueville de Cherbourg, l'institut Lemonnier (lycée général et technologique de Caen), le lycée Jean Rostand de Caen, le lycée Alain d'Alençon, le lycée Sainte-Ursule de Caen, le lycée Paul Cornu de Lisieux, l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) et l'École nationale d'industrie laitière - Saint-Lô Thère (ENIL). Ce champ rayonne sur un territoire allant de Cherbourg à Alençon, ce qui représente environ 230 km de distance.

L'offre de formation du champ *Structures, informations, matière et matériaux, chimie* vise à donner une formation scientifique et technique favorisant l'ouverture et les passerelles interdisciplinaires. Pour les licences, les objectifs du champ sont conformes au système licence master doctorat (LMD) et consistent à faire acquérir aux étudiants un socle de connaissances fondamentales dans les disciplines généralistes, dans une discipline principale et dans des disciplines connexes, ainsi que des compétences linguistiques. Ceci doit permettre à l'étudiant de poursuivre des études ou éventuellement de s'insérer dans la vie active. Pour les licences professionnelles, les objectifs sont liés à une insertion professionnelle dans les secteurs relevant du champ de formation, favorisée par l'alternance. L'offre de formation en master s'inscrit dans la continuité des licences généralistes et prend appui sur les compétences des nombreux laboratoires de recherche de l'UCBN et prépare les étudiants de manière explicite à travers les différentes spécialités, à s'insérer professionnellement, ou à poursuivre en doctorat.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Les documents transmis par l'UCBN se composent d'un premier document « Dossier d'information sur un champ de formations - Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016 » présentant le champ *Structures, informations, matière et matériaux, chimie* et que l'on nommera dossier champ dans le reste de ce rapport. S'ajoutent les 26 « Dossiers d'évaluation externe d'une formation - Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016 » présentant les différentes formations et que l'on nommera dossiers formation dans le reste de ce rapport. Ces 27 documents ont été rédigés en respectant le canevas proposé par le HCERES.

Le dossier champ présente l'université, sa politique générale, donne quelques éléments de son histoire et explique la création du champ *Structures, informations, matière et matériaux, chimie* dont le périmètre est celui de deux écoles doctorales : l'école doctorale Structures, informations, matière et matériaux et l'école doctorale Normande de Chimie. Il y recense tous les éléments communs aux 26 formations du champ. Cette présentation a l'avantage de souligner la volonté de l'UCBN d'harmoniser le fonctionnement de ses formations.

Les experts ont évalué à la lecture des dossiers formation, la capacité d'une équipe pédagogique à mettre en place cette démarche pour assurer son pilotage, avec l'objectif d'améliorer en permanence sa formation. Or, la lecture des 26 dossiers formation du champ montre des disparités dans cette démarche. En effet, si le dossier champ et certains dossiers formation montrent que l'UCBN vise l'harmonisation du pilotage de toutes ses formations, cet objectif n'est pas atteint. D'importantes dissemblances apparaissent dans la rédaction des dossiers et laissent percevoir des dysfonctionnements dans l'organisation des formations. A ce titre, le dossier de la LP webmestre a particulièrement retenu l'attention du comité. Parfois, les dossiers sont si succincts qu'ils sont difficiles à évaluer.

Cette hétérogénéité des dossiers se traduit par des dossiers rédigés avec beaucoup de rigueur et d'honnêteté et des dossiers incomplets. Si les premiers ont permis aux experts d'apprécier la qualité de la formation et de son

pilotage, les seconds soulèvent beaucoup de points négatifs et d'interrogations qui s'accompagnent de recommandations.

De nombreuses harmonisations réussies ont pourtant été appréciées. Nous allons citer les plus intéressantes. Ainsi, les six mentions de licence sont toutes organisées selon le même schéma : un premier semestre à peu près identique puis une spécialisation progressive. Pour autant, il ne s'agit pas d'un portail commun, un étudiant est inscrit dès le premier semestre dans une mention, mais il peut en cours de première année de licence (L1) et éventuellement en fin de deuxième année (L2), se réorienter vers une autre mention. Par ailleurs, des dispositifs d'aide à la réussite sont organisés tout au long de l'année et eux aussi sont communs aux six mentions. On peut citer parmi ces dispositifs : deux semaines (avant la rentrée officielle) de rappels des acquis de classe de terminale, des cours-travaux dirigés (TD) en effectif adapté, des enseignants référents, des cours de soutien, le projet professionnel de l'étudiant, une remise à niveau pour les étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS), d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) et d'une Première année commune aux études de santé (PACES) intégrant la troisième année de licence (L3). Même si le choix de regrouper les cours et les TD en veillant à garder un effectif adapté est une très bonne solution pour faciliter l'intégration des primo-entrants, se pose la question de l'effectif : 40 étudiants, ce qui est jugé un peu trop élevé par le comité.

Avec le même souci d'harmonisation, plusieurs licences professionnelles regroupent dans une même promotion des étudiants en formation initiale (FI), des étudiants en alternance (FA) et parfois des stagiaires de la formation continue (FC). Les étudiants en alternance ont soit un contrat d'apprentissage, soit un contrat de professionnalisation, avec une entreprise. Le calendrier définissant les périodes de présence à l'université est le même pour tous les étudiants.

Quant aux cinq masters, l'harmonisation s'y prête moins, mais on peut souligner que deux mentions sont associées et proposent des spécialités communes et que trois mentions sont cohabilitées avec les universités du Havre et de Rouen. Cependant, on regrette que les dossiers formation des masters n'apportent aucune précision sur les cohabilitations avec ces universités. On est en droit de se demander si ces cohabilitations fonctionnent réellement.

Enfin, le comité a apprécié que plusieurs dispositifs soient communs aux trois niveaux de formations et organisés par l'université. Ainsi, les aménagements pour les étudiants en situation de handicap sont gérés par le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé. Les aménagements possibles pour les étudiants salariés sont les mêmes, quelle que soit leur formation, et nécessitent l'accord du responsable du diplôme. Comme le prévoit la loi, la CFVU enregistre en début d'année les modalités de contrôle des connaissances (MCC) des formations. Les règles de calcul de moyenne, de compensation entre unités d'enseignement (UE), entre semestres, les règles d'obtention des crédits européens (ECTS), d'année etc. sont définies et harmonisées au niveau des licences et masters. Le document fait état d'un contrôle continu qui est de plus en plus répandu. Un examen terminal finalise encore fréquemment l'évaluation. L'UFR Sciences a entrepris de tester le contrôle continu complet sur la troisième année de la licence *Sciences pour l'ingénieur* (parcours *Mécanique* et *EEA*) pour l'année 2015-2016 pour éventuellement, suite à cette première expérimentation, l'étendre aux autres mentions. Cette démarche progressive et prudente d'amélioration est très appréciée et encouragée.

Malgré les efforts importants faits par l'université pour formaliser et harmoniser les fonctionnements des formations, on regrette qu'il y ait encore une grande hétérogénéité pour certaines d'entre elles. Ainsi, l'harmonisation des MCC des licences professionnelles n'est pas acquise. Logiquement, toutes les règles sont définies par l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, mais les différents documents ne permettent pas d'en avoir la confirmation. On ne peut que conseiller à l'UCBN de veiller à la même rigueur pour les licences professionnelles que pour les autres diplômes.

On peut encore citer l'évaluation des enseignements par les étudiants, et la démarche d'autoévaluation pilotée par la CFVU. L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par l'université qui a créé des questionnaires portant sur les enseignements, mais aussi sur l'organisation de la formation. La démarche d'autoévaluation est construite aussi par l'université sous la forme d'un audit mené par deux membres de la CFVU. Il est regrettable que ces dispositifs forts pertinents n'aient pas été utilisés par toutes les formations. Ainsi, les questionnaires pour l'évaluation des enseignements par les étudiants ne semblent pas être connus de toutes les équipes pédagogiques, qui alors « réinventent » leurs propres outils. Quant à la démarche d'autoévaluation pilotée par la CFVU, elle n'a pas été prise en compte dans certains dossiers formation.

Les mêmes remarques peuvent être faites sur l'Observatoire Unicaen, créé au sein de l'espace Orientation insertion. Sur l'ensemble des dossiers formation, on relève trois types d'enquêtes d'insertion professionnelle : celles faites par l'observatoire, 30 mois et 6 mois après l'obtention du diplôme, et celles faites par les équipes pédagogiques selon leurs propres critères. Certains dossiers font une analyse pertinente de ces données, d'autres dossiers présentent les enquêtes de l'observatoire comme incomplètes et non exploitables, d'autres les ignorent totalement. Sans remettre en cause l'intérêt de telles enquêtes, on peut s'interroger sur la communication entre l'observatoire et

les équipes pédagogiques, sachant que l'observatoire réalise cinq publications à partir des résultats des enquêtes, présentant des aspects différents : insertion, type de métier, parcours professionnel etc. On peut aussi s'interroger sur le risque de « sur-sollicitation » des diplômés et d'un agacement qui les amènerait à ne plus répondre. Par ailleurs, comment interpréter des résultats obtenus par des enquêtes faites différemment ? La CFVU a déjà amorcé une réflexion car ses membres ont remarqué que les enquêtes faites par l'observatoire étaient mal connues et peu exploitées. On ne peut donc que conseiller à l'université de continuer la réflexion sur l'organisation de ses enquêtes et de les rendre efficaces pour le pilotage futur des formations.

Les conseils de perfectionnement présentent eux aussi des différences de fonctionnement. Pour les formations bien « rodées », ils se réunissent tous les ans, sont composés d'une partie de l'équipe pédagogique, d'étudiants et de personnalités extérieures et donnent lieu à des comptes rendus. Mais parfois, ils n'ont lieu que tous les trois ou quatre ans, les étudiants et/ou les personnalités extérieures en sont exclus et aucun compte rendu ne synthétise les décisions prises. Et quelques formations ne les ont pas encore mis en place.

A la lecture des dossiers, une grande disparité entre les effectifs des différents diplômes est frappante : moins de dix étudiants pour quelques LP, plus de cent dans une ou deux mentions de licence, et surtout des ouvertures de parcours pour des mentions ayant déjà des effectifs relativement faibles. Ne serait-il pas judicieux de mettre en place des seuils pour l'ouverture d'une formation, d'une spécialité, d'une option, d'un cours ? On peut aussi s'étonner que des formations avec un faible effectif annoncent des taux de réussite faibles.

Si globalement, les formations effectuent leur recrutement avec des procédures précises et adaptées (avis pertinent via Admission post bac (APB)) pour les lycéens, sur dossier et entretien pour les LP, dans la continuité des licences pour les masters), un dysfonctionnement a été constaté. Le recrutement d'étudiants de L2 vers une LP est trop rare. D'ailleurs, les LP recrutent très majoritairement des étudiants issus de BTS et DUT.

Les LP *Assainissement, gestion des déchets et démantèlement en environnement nucléaire* et *Maintenance en milieu nucléaire* ont particulièrement attiré l'attention du comité. Ces deux spécialités, localisées à Cherbourg, sont assez similaires, l'une est portée par l'UFR de sciences et l'autre en partenariat avec le lycée Alexis de Tocqueville de Cherbourg. L'une ouverte depuis deux ans, voit logiquement ses effectifs augmenter, quand l'autre, ouverte depuis près de 15 ans, voit ses effectifs diminuer. N'y a-t-il pas une concurrence ? Un rapprochement pourrait être envisagé.

Par ailleurs, certaines LP présentent des taux de poursuite d'études si élevés qu'on se demande si une réflexion sur l'articulation de l'offre L3 et LP ne devrait pas être étudiée. On peut d'ailleurs citer la LP spécialité *Microcircuits, cartes et applications*, qui avec un taux de poursuite d'études supérieur à 50 % envoie majoritairement ses étudiants vers la formation d'ingénieur par alternance de l'ENSICAen. Est-ce vraiment la vocation d'une LP ?

La dimension internationale des formations a aussi attiré l'attention du comité. L'université s'est dotée d'un service commun, le Carré international, probablement pour dynamiser la mobilité étudiante et les échanges. Or, au travers des dossiers de formation, la mobilité sortante est quasiment inexistante et la mobilité entrante peu développée, à l'exception de la LP *Efficacité énergétique des bâtiments et intégration des ENR* et du master *Chimie*. De plus, l'enseignement de l'anglais, compris entre 1h et 1h30 par semaine en licence et des horaires équivalents en LP et master paraît bien faible. D'ailleurs, plusieurs conseils de perfectionnement ont recommandé un renforcement de l'anglais. Aussi, il n'est fait mention dans aucun dossier d'informations de l'enseignement d'autres langues étrangères. Certes, tout est mis en place pour que les étudiants puissent obtenir une certification en langue (type Certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ou *Test of English for international communication* (TOEIC)), mais cela n'est pas une fin en soi. La maîtrise d'au moins une langue étrangère est une compétence transversale capitale pour la carrière d'un diplômé.

En troisième année, les étudiants de licence ont la possibilité de faire un stage dans le cadre du projet professionnel. Il est d'une durée de deux mois pour la mention *Informatique* et d'une durée d'une ou deux semaines pour les autres mentions. Même si pour le dernier cas, la durée est un peu faible, on apprécie la présence d'un stage dans toutes les licences. On recommande toutefois d'étudier l'allongement de la durée lorsqu'elle est d'une ou deux semaines, ou la possibilité d'un stage optionnel, long et encadré.

On soulignera que les stages en LP et master sont présents dans chaque formation et conformes aux textes de loi de ces diplômes.

L'université s'est dotée d'une plateforme numérique *Moodle* et du Centre d'étude multimédia universitaire (CEMU) service commun chargé de mettre en place une plateforme de pédagogie numérique. A la lecture des dossiers formation, on observe cependant une utilisation relativement faible de *Moodle*. Et même si par expérience, on sait qu'il est assez difficile de changer les pratiques pédagogiques, la présence de ces outils pédagogiques numériques est très appréciée.

Un aspect a fait l'unanimité dans les dossiers, c'est la place importante de la recherche. Les équipes pédagogiques ont généralement en leur sein des enseignants-chercheurs qui donnent une dimension recherche à leur enseignement. Ces enseignants-chercheurs sont pour la plupart rattachés à des laboratoires labellisés Unité mixte de recherche (UMR) CNRS. De plus, de nombreux enseignements s'appuient sur des projets dont les sujets sont issus de la recherche ou d'entreprises.

Les fiches issues du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont globalement incomplètes en termes de compétences car on n'y retrouve pas de compétences transversales. Seules les connaissances disciplinaires sont recensées. Mais cet aspect a été très bien identifié dans le dossier champ. L'évaluation des compétences n'est pas encore formalisée à l'UCBN. Nous ne doutons pas que ce travail sera fait prochainement.

#### Points forts :

- La volonté de mettre en place une vraie démarche d'amélioration continue via une autoévaluation
- L'apprentissage très développé
- La présence d'un stage encadré en licence
- La volonté de l'UCBN d'harmoniser le fonctionnement de ses formations
- Un fort adossement des formations à la recherche
- Un environnement socio-économique conséquent et bien identifié

#### Points faibles :

- L'hétérogénéité des dossiers
- Les échanges internationaux peu développés
- Les volumes horaires d'enseignement de l'anglais trop faibles
- Aucune information sur l'enseignement d'autres langues étrangères que l'anglais
- La méconnaissance par certaines équipes pédagogiques des enquêtes d'insertion professionnelle

#### Recommandations :

Il est important de poursuivre la volonté d'harmonisation du fonctionnement des formations, et au-delà de mettre en œuvre une véritable démarche « qualité » en pédagogie. L'hétérogénéité des dossiers transmis, ou la méconnaissance par certaines équipes des enquêtes d'insertion, illustrent bien que si cette démarche est bien perçue par de nombreuses formations, elle n'est pas encore suffisamment généralisée au niveau du champ. La faiblesse de l'internationalisation des formations est un point faible qu'il est nécessaire de corriger. Cela doit passer par une augmentation des volumes horaires dédiés à l'anglais, la possibilité pour les étudiants de suivre une deuxième langue étrangère, mais également par une impulsion politique afin de développer les partenariats.

## Avis global du comité d'experts

Le champ de formation *Structures, informations, matière et matériaux, chimie* regroupe 26 formations inscrites dans les nombreux domaines que sont la chimie, l'informatique, les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, la mécanique, l'automatique et l'informatique industrielle, le génie climatique, la maintenance, la production industrielle et sa gestion, les systèmes informatiques, l'électricité et électronique, mais aussi sur le développement et la protection du patrimoine culturel, les activités et techniques de communication et enfin sur les techniques et activités de l'image et du son. Ce champ s'appuie sur un environnement riche de huit UMR et deux Équipes d'accueil (EA), rattachés aux deux écoles doctorales *Structures, informations, matière et matériaux* et *Normande de Chimie*. Ce champ s'appuie également sur un environnement socio-économique conséquent et bien identifié. On peut citer pêle-mêle : l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon (ISPA), la Fédération de la plasturgie et des composites, l'association Fibres matériaux lin (FIMALIN), le Conseil régional Basse-Normandie, Manche Numérique, Novimage, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Manche, la Fédération des services énergie environnement (FEDENE), la Maison d'application de la domotique, le réseau TechSap Ouest qui regroupe des entreprises, des industries, des centres de formation, des pôles de compétitivité comme MOVE'O, Transactions électroniques sécurisées (TES), Nov@log et Nucléopolis. Par ailleurs, de nombreuses entreprises sont présentes soit par la présence de leurs collaborateurs en tant que formateurs ou membres de conseils de perfectionnement, soit par l'accueil de stagiaires ou d'étudiants en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et enfin en tant qu'employeurs des diplômés. On peut citer quelques entreprises et secteurs d'activités : AREVA, l'industrie de retraitement nucléaire à la Hague, la pétrochimie sur les rives de la Seine, l'industrie laitière etc.

Bien que très étendu thématiquement et géographiquement, ce champ présente une cohésion à l'échelle de l'UCBN et donc une visibilité à l'échelle locale. Pour autant, il semblerait opportun de veiller à sa cohérence au niveau de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Normandie car plusieurs de ses formations ont des interactions avec les écoles telles que l'ENSICaen ou l'École supérieure d'ingénieurs (ESIX), et les universités de Rouen et du Havre. Par interactions, on entend cohabitation ou collaboration ou vivier de recrutement. En ce qui concerne les cohabitations des masters, il est nécessaire de préciser que l'absence, dans les dossiers, d'informations sur ces dernières ne permet pas d'estimer à sa juste mesure la cohésion du champ au niveau master avec les universités du Havre et de Rouen. Par ailleurs, il a été remarqué que des recrutements se superposent : la licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) qui autrefois alimentait la spécialité *électronique et informatique industrielle* (EII) du master *Électronique, électrotechnique, ondes et automatiques* (EEOA), alimente maintenant ESIX. La fermeture de la spécialité *EII* est programmé en 2017, mais que deviendra le master s'il est amputé de sa spécialité la plus importante en termes d'effectif ? Et que dire de la LP spécialité *Microcircuits, cartes et applications* qui voit la moitié de ses étudiants poursuivre dans la spécialité ingénieur par alternance de l'ENSICaen. On apprécie qu'une réflexion sur l'évolution de l'Électronique, électrotechnique et automatique (EEA) au niveau régional soit amorcée. Elle devra regrouper tous les acteurs académiques, universités et écoles d'ingénieurs et finaliser le champ des formations proches de l'EEA sur l'ensemble de la nouvelle grande région Normandie.

# Observations de l'établissement



## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Structures, informations, matière et matériaux, chimie »

Nous remercions le HCERES pour la lecture attentive et l'analyse du dossier concernant le champ de formation « Structures, informations, matière, matériaux, chimie », ainsi que les nombreux points positifs et commentaires constructifs qui figurent dans le rapport qui nous a été adressé. Nous sommes globalement en accord avec les remarques, recommandations et conclusions des experts. Nous souhaitons toutefois apporter quelques précisions sur les points suivants :

A. « Groupe de TD à 40 étudiants »

Du tutorat est proposé aux étudiants. Pendant ces séances les étudiants sont en « très petits » groupes.

B. « Les conseils de perfectionnement présentent des différences de fonctionnement »

Nous devrions remédier à cette disparité avec la mise en place de « portails » pour la nouvelle offre de formation (même si, à proprement parler, les étudiants s'inscriront dès la L1 dans une mention de licence).

C. « Le recrutement des étudiants de L2 vers une LP est trop rare »

Le projet des étudiants de licence est d'obtenir un Master et il est très difficile de les amener à changer de projet professionnel pour les diriger vers une LP. Cette constatation s'applique aussi aux étudiants en difficultés en L2 dont nous savons qu'ils ne pourront pas poursuivre en Master. La spécialisation progressive en Licence devrait permettre d'améliorer le nombre d'étudiants de L2 dans les Licences professionnelles, d'autant plus que l'offre de formation 2017-2021 a été élaborée en concertation avec les différentes composantes.

D. « LP AGEDDEN et LP MMN »

Nous proposons une fusion de ces deux LP pour la nouvelle offre de formation. Un peu plus de la moitié des enseignements sera mutualisée. Les enseignements de spécialités seront propres à chacun des deux parcours.

E. « Allongement de la durée des stages »

Nous avons été sensibles à cette recommandation dans notre nouvelle offre de formation licence.

F. « Poursuite d'études après une LP »

Les responsables des LP n'ont aucun moyen pour endiguer ce phénomène. D'une part, il faut bien prendre en compte que les étudiants en écoles d'ingénieurs suivent un cursus en apprentissage. Les nombreuses écoles d'ingénieurs qui proposent des formations en alternance apprécient le profil des étudiants de LP, car ils ont eu une première expérience professionnelle et sont attractifs auprès des entreprises. Il est aussi intéressant de noter que des entreprises encouragent les étudiants de LP qu'ils ont eu en stage, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, à continuer des études en leur proposant de renouveler leur contrat pour préparer un diplôme d'ingénieur en alternance. D'autre part, nous tenons à signaler que nous ne donnons pas notre avis, les écoles traitent directement avec les étudiants qui fournissent (ou pas) leur relevé de notes.

G. « Les enquêtes d'évaluation des enseignements »

Il faut effectivement mieux informer les étudiants et leur faire prendre conscience de l'importance de cette évaluation dans une logique d'amélioration continue.

H. « Les enquêtes de l'Observatoire Unicaen »

La mise en place du nouveau site de l'observatoire va permettre d'améliorer la situation. Un travail collaboratif entre ce service et les différentes équipes pédagogiques doit être mené pour éviter la redondance des questionnaires.

I. « La place du numérique »

Le savoir-faire du CEMU ainsi que sa capacité à venir soutenir les projets des équipes pédagogiques sont de mieux en mieux connus à l'intérieur de l'établissement. L'effet devrait en être visible dans la prochaine offre de formation.

J. « Place de l'international »

Les équipes pédagogiques sont bien conscientes du problème et se mobilisent pour que les étudiants puissent partir en stage à l'étranger. Par ailleurs, nous proposons l'ouverture d'un parcours du Master de Physique à l'international

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Pierre DENISE